1 COUREURS ADMIS

Un championnat ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO+ NJC.

Un championnat vétéran ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO, âgé de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un championnat espoir ligue 1 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgé de – de 21 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un Trophée ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un trophée super-vétéran ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée vétéran ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée Espoir ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgé de moins de 21 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée féminine ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2. Un challenge ligue 3 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un challenge 50cc ouvert aux pilotes roulant en 50cc titulaires d'une licence NCO ou NJC en concourant en ligue 3.

2 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement des catégories Féminines et 50 cc sont fixés à 10 €
(Hors Championnat de France et épreuves « Hors ligue »).

Les modalités d'engagement figureront sur le site d'inscription de la LMGE :
http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/

3 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc…). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 MOTOS

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder **les normes fédérales en vigueur**. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule (hors enduro sprint) et licence de l'année en cours.

RÈGLEMENT 2024
CHAMPIONNATS ENDURO
GRAND-EST

5 NUMÉROS - PLAQUES

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions règlementaires :

Championnat : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)

Trophée : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)

Challenge : plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

Les pilotes devront veiller à avoir des numéros lisibles, contrastés et fiables sur la durée de l'épreuve (scotch non autorisé).

6 NUMÉROS - PLAQUES

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro (hors enduro-sprint).

7 SANCTIONS

En cas d'infractions commises lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

8 CLASSEMENT

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat Grand Est à une manche du championnat de France, de Championnat de France des Régions toutes disciplines, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants (sous réserve de participer au moins à une épreuve du championnat de ligue) :

Classement Élite
(par catégorie de cylindrée)

- 1er au 10e = 25 points
- 11e au 20e = 20 points
- 21e au 30e = 16 points

Classement National
(par catégorie de cylindrée)

- 1er au 5e = 25 points
- 6e au 10e = 22 points
- 11e au 20e = 16 points
- 21e au 50e = 13 points

Il appartient aux pilotes de faire connaitre leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course. Le classement final se fera sur l'addition de tous les résultats. En cas d'ex-æquo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses sera le mieux classé. Si des ex-æquo subsistent, les pilotes seront départagés par le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places, etc.... La catégorie choisie lors de la 1ère épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

Un pilote classé 1er au classement du trophée ligue 2 devra concourir en championnat ligue 1 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, il ne marquera pas de points pendant l'année.

Un pilote classé 1er au classement du challenge ligue 3 devra concourir en trophée ligue 2 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, il ne marquera pas de points pendant l'année.

9 RÉCOMPENSES

pour le championnat ligue 1, la Ligue Moto Grand Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand Est
- les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand Est
- les 3 premiers super-vétérans L1 du classement Grand Est
- les 3 premiers espoirs L 1 du classement Grand Est

pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand Est
- les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand Est
- les 3 premiers super-vétérans L 2 du classement Grand Est
- les 3 premiers espoirs L 2 du classement Grand Est
- les 3 premières féminines du classement Grand Est

pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand Est
- les 3 premiers 50 cc du classement Grand Est

10 CALENDRIER

ENDURO

07/04/2024 . . . . . ARDEN MOTO PASSION . . . . . VOUZIERS (08)
21/04/2024 . . . . . SECTION MOTO LA BRESSAUDE (ENDURO SPRINT) . . LA BRESSE (88)
19/05/2024 . . . . . MOTO CLUB EPERNAY . . . . . EPERNAY (51)
25 & 26/05/2024 . CHAUMONT ENDURO 52 . . . . . CHAUMONT (52)
02/06/2024 . . . . . CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI . . . . . ETEIGNIERES (08)
09/06/2024 . . . . . MC LATRECEY . . . . . LATRECEY (52)
30/06/2024 . . . . . MOTOCLUB PICARD (LIGUE HAUTS-DE-FRANCE) . . . . . CONTY (80)
25/08/2024 . . . . . MOTOCLUB BESANÇON-GONSANS . . . . BESANÇON-GONSANS (25)
08/09/2024 . . . . . MC MZAEL . . . . . ERIZE LA PETITE (55)

Pour information, épreuves Hors Championnat Grand-Est :

CLASSIQUE ENDURO (Val de Lorraine Classic)

23 & 24/03/2024 . M.FOYER RURAL DE FAULX . . . . . FAULX (54)

CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO

27 & 28/04/2024 . MC TAILLETTE . . . . . ROCROI (08)

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France